



Conférence de l'IE  
sur l'enseignement  
post-secondaire,  
supérieur et la recherche

Taipei, Taiwan  
12-14 novembre 2018

## Conclusions de la 11<sup>e</sup> Conférence de l'IE sur l'enseignement post-secondaire, supérieur et la recherche:

La 11<sup>e</sup> Conférence internationale de l'IE sur l'enseignement post-secondaire et la recherche s'est réunie à Taipei, à Taiwan, du 12 au 14 novembre 2018. Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité que nous ont réservés nos hôtes du NTA.

La conférence a examiné et débattu de questions actuelles touchant notre secteur, et revu le programme de travail de l'IE depuis la 10<sup>e</sup> Conférence qui s'est tenue en 2016 à Accra, au Ghana.

**REAFFIRMANT** que la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche repose sur le socle que constituent la qualité des conditions d'emploi et le respect et l'application de droits professionnels;

**RAPPELANT** que l'éducation et la recherche constituent un bien public et un droit humain devant être disponibles et accessibles à tou(te)s sur une base équitable;

**NOTANT** en particulier la responsabilité des états dans la mise à disposition de l'enseignement post-secondaire en application de l'article 13, paragraphe 1 (c) du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966);

**CONSIDÉRANT** que les institutions d'enseignement supérieur et de recherche servent la démocratie et le bien commun de la société par la préservation, la promotion et la diffusion des connaissances, et par la stimulation de la pensée critique et indépendante et de l'expression;

**AFFIRMANT** que ces objectifs ne peuvent être atteints sans la liberté académique, que les universitaires ont le droit à la liberté d'enseignement et de discussion sans restriction par la doctrine prescrite, à la liberté d'effectuer des recherches et d'en diffuser et publier les résultats, à la liberté d'exprimer leurs opinions sur l'institution ou le système dans lequel ils/elles travaillent, et à la liberté d'exercer leurs libertés civiles sans représailles politiques ou institutionnelles;



**Conférence de l'IE  
sur l'enseignement  
post-secondaire,  
supérieur et la recherche**

Taipei, Taiwan  
12-14 novembre 2018

**EXPRIMANT** de sérieuses préoccupations concernant les récents développements politiques dans de nombreuses régions du monde, notamment l'émergence de gouvernements autoritaires, l'affaiblissement des institutions et droits démocratiques et les attaques à leur encontre, ainsi que l'apologie de la xénophobie et du racisme par de nombreux/euses dirigeant(e)s politiques:

**La Conférence recommande au Bureau exécutif de l'IE:**

- de réaffirmer l'importance des libertés académiques pour favoriser des démocraties solides, et de condamner les pressions politiques, les pratiques de gestion, et la banalisation lorsqu'elles portent atteinte aux libertés académiques, tant individuellement que collectivement.
- d'accepter de choisir la région Amérique du Nord et Caraïbes pour organiser en 2020 la 12e Conférence internationale de l'IE sur l'enseignement post-secondaire, supérieur et la recherche.

**La Conférence recommande au Secrétariat de l'IE:**

- de coordonner les efforts des affiliés par le biais de la Campagne de réponse mondiale contre la privatisation et la commercialisation de l'enseignement post-secondaire, supérieur et de la recherche, notamment:
  - en développant des campagnes et un plaidoyer axés sur les recherches menées par l'IE concernant l'impact de la privatisation dans le secteur de l'EFTP;
  - en ciblant, sur la base des recherches commandées par l'IE, les pratiques commerciales d'Elsevier qui restreignent l'échange ouvert des connaissances et des ouvrages issus de la recherche.
- d'œuvrer au sein de l'OIT pour convoquer une réunion d'expert(e)s sur les conditions d'emploi dans le secteur, avec pour objectif d'assurer le travail décent et la lutte contre l'emploi précaire.
- d'inclure dans le travail de promotion de l'IE sur les mesures d'apprentissage les préoccupations du secteur de l'enseignement post-secondaire et supérieur concernant les évaluations de l'enseignement par les étudiants et l'utilisation des indicateurs de recherche dans la prise de décision.
- de fournir un soutien aux affiliés pour s'assurer que les gouvernements et les employeurs reconnaissent et respectent les droits humains et syndicaux reconnus au niveau international.
- d'assurer suivi et intervention en cas de menaces aux libertés académiques.

**La Conférence invite les affiliés de l'IE à:**

- partager, avec l'appui du Secrétariat de l'IE, l'information sur les meilleures pratiques en ce qui concerne l'organisation, la mobilisation, l'action de grève et l'action politique des membres en



**Conférence de l'IE  
sur l'enseignement  
post-secondaire,  
supérieur et la recherche**

Taipei, Taiwan  
12-14 novembre 2018

termes de défense et de promotion des droits, d'amélioration des conditions de travail et de lutte contre l'emploi précaire.

- partager, avec l'appui du Secrétariat de l'IE, l'information et la recherche en ce qui concerne les alternatives aux mesures et aux classements utilisés pour évaluer l'enseignement, la recherche, et les performances des institutions.
- renforcer les campagnes de solidarité et les initiatives de coopération au développement entre les affiliés.